



Le pape François lors de l'ouverture du sommet sur la protection des mineurs, le 21 février dernier à Rome. ©France-Monde.

Monseigneur Centène

« Une grande majorité de prêtres se dévoue au service de leurs paroissiens »

En conclusion du sommet sur la protection des mineurs, le 24 février dernier, le pape François a eu des mots très forts à propos des affaires de pédophilie, réclamant des mesures concrètes et efficaces : il faut que l'Église aille au-delà des condamnations de principe. Mgr Centène, qui s'est entretenu au micro de RCF Sud Bretagne sur ce sujet, livre sa réflexion.

On est bien souvent interpellé sur ces questions, puisque les sujets qui sont débattus de façon médiatique font qu'aujourd'hui les gens voient en tout prêtre un présumé coupable de pédophilie, ce qui est extrêmement pénible pour les prêtres en général. S'il y a, dans le clergé comme partout, quelques brebis galeuses qui sont infiniment minoritaires, il y a une grande majorité de prêtres qui se dévouent au service de leurs paroissiens dans les campagnes, qui reçoivent des pauvres ou des immigrés en milieu urbain. Il y a des milliers de missionnaires qui donnent leur vie, au sens strict du terme, en contribuant au développement des pays qu'ils vont évangéliser. Il ne faut pas que tous ceux-là portent le sceau de l'infamie à cause de quelques délinquants. Je crois qu'il faut être d'une très grande sévérité avec les délinquants pour que la confiance puisse être retrouvée. Je dirai trois choses : sévérité dans les cas avérés ; en tout état de cause, un accueil inconditionnel et un accompagnement sans faille des victimes qui pourraient se présenter ; et indispensable prévention dans la formation des séminaristes et de tous ceux qui dans l'Église accompagnent des enfants.

La pédophilie est une question qui touche l'Église comme les autres sphères de la société. Il se trouve que les projecteurs sont braqués aujourd'hui sur l'Église. La pédophilie est une question qui, malheureusement, dépasse de beaucoup les limites du sanctuaire et la responsabilité des prêtres. Quelquefois, on nous assène des chiffres énormes qui peuvent frapper les gens de sidération, quand on apprend, par exemple, qu'en Allemagne,

il y a 3 200 victimes de pédophilie. Mais ce sont 3 200 victimes de pédophilie en 70 ans, c'est-à-dire entre 1946 et 2017. Pour voir un peu ce que signifient ces chiffres, il suffit de les comparer au nombre global des atteintes sexuelles sur mineurs. En Allemagne comme en France, il y a, en moyenne, 20 000 atteintes sexuelles sur mineurs chaque année. Si vous multipliez 20 000 cas par 70 ans, vous obtenez 1,4 million de cas. Donc en Allemagne, sur 1,4 million d'atteintes sexuelles sur mineurs, 3 200 ont été commises par des ecclésiastiques. C'est trop, bien évidemment, mais cela fait 0,22 %. Alors, les projecteurs de l'actualité sont braqués sur ce 0,22 % et personne ne parle des 99,78 %.

Je pense qu'il y a là une sorte de focalisation qui tient à la fois d'une réalité que nous déplorons et que nous avons le devoir de corriger, mais il y a aussi une part de médiatisation de ces sujets qui sont beaucoup plus faciles quand ils ont trait à l'Église que quand ils ont trait à d'autres sphères de la société. Il ne faut pas oublier que le premier lieu où il y a des problèmes de pédophilie, c'est bien malheureusement la famille puisque 80 % des cas de pédophilie s'avèrent avoir été commis en famille ; ce sont des cas d'inceste. Donc, que l'Église prenne ses responsabilités, elle le fait et elle le fera, mais qu'en cela, elle serve d'exemple au reste de la société pour éradiquer ce fléau qu'est la pédophilie, dont l'Église n'a pas le monopole. ■

Propos recueillis par **Françoise Morel**, RCF.
Interview diffusée le 4 mars 2019.